



COMMUNE DE SAINT-PRIX

Département du Val d'Oise

MARCHE PUBLIC DE SERVICES

**Confection et livraison de repas en liaison froide et de goûters
pour la restauration scolaire et les accueils de loisirs**

Marché n°2023-005

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Mode de consultation : procédure adaptée

Le présent document vaut acceptation sans réserve du cahier des clauses administratives particulières et du cahier des clauses techniques particulières

A. Identification du pouvoir adjudicateur et caractéristiques du marché

LA COMMUNE DE SAINT-PRIX

Adresse : Hôtel de Ville – 45 rue d’Ermon 95390 SAINT-PRIX

Tél : 01 34 27 44 58

Adresse Internet : <http://www.saintprix.fr>

Courriel : mairie@saintprix.fr

Le représentant du pouvoir adjudicateur :

Madame le Maire, Céline VILLECOURT

Le comptable assignataire des paiements :

Le Trésorier Principal – La Trésorerie de Montmorency

11 rue des Moulins 95160 MONTMORENCY

Objet du marché :

Le présent marché public a pour objet la confection et la livraison de repas en liaison froide et de goûters pour la restauration scolaire et les accueils de loisirs.

La description des prestations et leurs spécifications techniques sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Mode de consultation :

S’agissant d’un marché public relevant de la catégorie des marchés publics dits spécifiques et sociaux, la présente consultation est passée selon la procédure adaptée en application de l’article R. 2123-1 3° du Code de la commande publique.

Décomposition du marché :

Conformément à l’article R. 2113-11 du Code de la commande publique, le marché public n’est pas divisé en lots. Au regard des caractéristiques techniques des prestations attendues, et eu égard notamment à l’indissociabilité de ces dernières qui concourent à la réalisation d’un même objet, pour lequel la Commune de Saint-Prix ne doit avoir qu’un seul et unique interlocuteur, le présent marché public ne fait pas l’objet d’un allotissement.

Marchés négociés susceptibles d’être passés ultérieurement :

Le Pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de conclure avec le titulaire un ou plusieurs marchés négociés sans publicité ni mise en concurrence pour des prestations similaires, dans un délai de trois ans à compter de la notification du présent marché public. Ces marchés sont passés en application et dans les conditions posées par l’article R. 2122-7 du Code de la commande publique.

Type de montant :

Les prestations faisant l’objet du présent marché public sont réglées par application des prix unitaires aux quantités réellement exécutées, sur le fondement du Bordereau des Prix Unitaires (B.P.U.).

L’exécution des prestations donnera lieu à l’émission de bons de commande conformément aux dispositions de l’article R. 2162-2 alinéa 2 du Code de la commande publique.

Délais et durée :

Le marché prendra effet le 1^{er} septembre 2023 pour une durée d'une année ferme.

Par la suite, le marché public peut être reconduit trois fois pour la même période, sans que sa durée maximum ne puisse excéder quatre ans. Les reconductions, si elles ont lieu, se feront de façon tacite. En cas de non reconduction, le titulaire en sera informé au moins deux mois avant la date anniversaire de commencement du marché. Les décisions de non-reconduction du Pouvoir Adjudicateur ne pourront être refusées par le titulaire, ni donner lieu au versement d'indemnités.

B. Engagement du candidat

Nom, prénom et qualité du signataire :

Prénom : Mélody
Nom : ISNARD
Qualité : Directrice Développement et Croissance

Adresse professionnelle, téléphone et e-mail :

Adresse : 6 rue de la Redoute
78280 Guyancourt

E-mail : consultation.mp@sogeres.fr

Tél. : 01.30.85.75.00

- agissant pour mon propre compte
- agissant pour le compte de la société SOGERES SAS
- agissant pour le compte de la personne publique
- agissant en tant que mandataire
- du groupement solidaire
- du groupement conjoint
- mandataire solidaire
- mandataire non solidaire

pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature du

(Inscrire la date de la lettre)

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et du cahier des clauses techniques particulières du marché et des documents qui y sont mentionnés,

B.1 Engagement

Je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement.

(Il est impératif de compléter l'acte d'engagement tel qu'il est présenté)

Les prix sont détaillés dans le Bordereau des Prix Unitaires (B.P.U.).



En cas de groupement conjoint, les membres du groupement indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser :

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement	
	Prestations (en référence au B.P.U.)	Montant HT

B.2 Compte à créditer

Un relevé d'identité bancaire ou postale doit être joint à l'offre du candidat, pour chaque société devant recevoir un versement de la ville.

En cas de groupement solidaire, un compte bancaire unique pourra être ouvert pour le règlement de l'ensemble des prestations.

Si le compte commun est celui du mandataire du groupement, le mandataire devra joindre à son RIB une attestation certifiant que ce compte doit être utilisé pour le règlement de l'ensemble des prestations effectuées dans le cadre du marché.

B.3 Mode de règlement

Le règlement se fait par mandat administratif.

B.4 Avances

Une avance est accordée au titulaire du marché public, le montant global estimatif du marché étant supérieur à 50 000 € H.T et sa durée d'exécution excédant deux mois.

Le titulaire refuse ou accepte le versement de l'avance proposée dans les conditions définies à l'article 9 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) :

- J'accepte de recevoir une avance dans les conditions définies à l'article 9 du CCAP
- Je refuse de recevoir une avance

B.5 Délai maximum de paiement - taux des intérêts moratoires

Le délai maximum de paiement est de 30 jours. En cas de dépassement de ce délai contractuel, le taux des intérêts moratoires applicable correspond au taux directeur de la Banque centrale européenne (BCE) augmenté de 8 points de pourcentage.

B.6 Délai d'exécution

Les délais d'exécution sont ceux mentionnés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.).

B.7 Durée de validité de l'offre


L'engagement me lie pour la durée de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

A Guyancourt, le 19 juin 2023

Le candidat

(représentant habilité pour signer le marché)

(Signature et cachet de l'entreprise)



sOgeres

"LA PASSION DANS
TOUTES NOS RECHERCHES"

Direction du Développement et Croissance
6 rue de la Redoute - CP 138
78043 GUYANCOURT CEDEX

C. Réponse de la collectivité

CADRE RESERVE A LA COLLECTIVITE – NE RIEN INSCRIRE

Pour un montant total hors taxes détaillé dans le Bordereau des Prix Unitaires (B.P.U.)

En cas de groupement conjoint, la répartition entre les membres du groupement se fait selon les prestations et montants suivants :

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement	
	Prestations (en référence au B.P.U.)	Montant HT
	<i>Cf. Article B.1, page 5</i>	
	<i>Cf. Article B.1, page 5</i>	
	<i>Cf. Article B.1, page 5</i>	
	<i>Cf. Article B.1, page 5</i>	

Visa : Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A Saint-Prix, le


Céline VILLECOURT,


Maire

Vice-présidente du Conseil départemental

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
CIC Corporate

6 avenue de Provence
75009 Paris

CIC **Crédit Industriel et Commercial**

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
30066	10972	00020312011	43	EUR

Domiciliation
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 3006 6109 7200 0203 1201 143

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFRPPCOR

Domiciliation
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
57 RUE DE LA VICTOIRE
75009 PARIS
01 53 48 83 29

Titulaire du compte (Account Owner)
SOGERES ENCAISSEMENTS
6 RUE DE LA REDOUTE
78280 GUYANCOURT

B. P. [Signature]

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
CIC Corporate

6 avenue de Provence
75009 Paris

CIC **Crédit Industriel et Commercial**

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
30066	10972	00020312011	43	EUR

Domiciliation
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 3006 6109 7200 0203 1201 143

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFRPPCOR

Domiciliation
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
57 RUE DE LA VICTOIRE
75009 PARIS
01 53 48 83 29

Titulaire du compte (Account Owner)
SOGERES ENCAISSEMENTS
6 RUE DE LA REDOUTE
78280 GUYANCOURT

B. P. [Signature]

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
CIC Corporate

6 avenue de Provence
75009 Paris

CIC **Crédit Industriel et Commercial**

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
30066	10972	00020312011	43	EUR

Domiciliation
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 3006 6109 7200 0203 1201 143

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFRPPCOR

Domiciliation
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
57 RUE DE LA VICTOIRE
75009 PARIS
01 53 48 83 29

Titulaire du compte (Account Owner)
SOGERES ENCAISSEMENTS
6 RUE DE LA REDOUTE
78280 GUYANCOURT

B. P. [Signature]

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ